

Commission Nationale Climat

Réunion du jeudi 26 avril 2012

Décisions prises

Conformément à son ordre du jour, la CNC a pris les décisions relatives aux points suivants:

1. Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du PV de la réunion du 22/03/11
3. Désignation du président de la CNC
6. Approbation du règlement d'ordre intérieur de la CNC
7. Programme de travail et budget 2012 : présentation et acceptation (+ signature du budget)
11. Projections nationales des émissions de gaz à effet de serre : rapport du GT Projections
13. Politique climatique post 2012 : processus et planification
 - Renforcement du Plan national climat
 - Distribution des objectifs et opportunités qui découlent du train de mesures énergie/climat
 - Mise en place d'un mécanisme de responsabilisation face au climat
14. Accords de coopération AAU
17. Transposition du Règlement Enchères : état de la situation et désignation de l'adjudicateur
20. Fixation de la date de la prochaine réunion

A savoir :

1. Approbation de l'ordre du jour

La CNC a approuvé son ordre du jour

2. Approbation du PV de la réunion du 22/03/11

Le PV du 22/03/2011 est approuvé moyennant une correction typographique mineure.

3. Désignation du président de la CNC

La CNC désigne M. Benoît Pitance (cabinet du secrétaire d'État Melchior Wathelet) comme président de la CNC.

6. Approbation du règlement d'ordre intérieur de la CNC

La CNC approuve son règlement d'ordre intérieur.

7. Programme de travail et budget 2012 : présentation et acceptation (+ signature du budget)

La CNC a approuvé son programme de travail et son budget.

11. Projections nationales des émissions de gaz à effet de serre : rapport du GT Projections

La CNC décide que chaque entité communiquera les estimations les plus récentes des évolutions en matière d'émissions de gaz à effet de serre pour la période 2008-2012 ainsi que les informations disponibles les plus récentes concernant l'utilisation des mécanismes de flexibilité durant la période 2008-2012 pour la prochaine CNC.

13. Politique climatique post 2012 : processus et planification

- **Renforcement du Plan national climat**
- **Distribution des objectifs et opportunités qui découlent du train de mesures énergie/climat**
- **Mise en place d'un mécanisme de responsabilisation face au climat**

La CNC décide de l'actualisation technique du rapport du groupe de travail "burden sharing" et d'entamer les discussions politiques sur la base d'un questionnaire rédigé pour le 1^{er} juin par le groupe de travail.

La CNC accepte donc le mandat du groupe de travail "burden sharing".

14. Accords de coopération AAU

La CNC décide de remettre ce point à l'ordre du jour de la prochaine CNC et de commencer déjà les discussions bilatérales.

17. Transposition du Règlement Enchères : état de la situation et désignation de l'adjudicateur

La CNC désigne l'administrateur du Registre national des gaz à effets de serre comme adjudicateur, tel que défini aux art. 22 et 23 du Règlement 1031/2010 (règlement relatif aux enchères). Cette désignation est totalement distincte de la répartition des produits des enchères.

La CNC décide que les produits issus de l'enchère seront placés sur un compte bloqué jusqu'à ce qu'un accord de coopération relatif à leur répartition soit conclu. Le sous-groupe de travail est chargé d'étudier plus en détail les différentes modalités du compte.

20. Fixation de la date de la prochaine réunion

La CNC tiendra sa prochaine réunion le 31/05/2012 à midi.